



RAISON D'ETRE :

AUTRET CONSEIL est né de l'ambition de proposer aux TPE/PME, au-delà de la technique juridique, un **accompagnement simple et facilitateur dans la structuration de leurs projets** de développement et se positionne comme un **outil d'aide à la décision**, qui s'appuie sur :

- Sa maîtrise des enjeux des différentes fonctions de l'entreprise, lui permettant d'adopter une **approche transverse et un « mode projet »**,
- Son expérience de **l'analyse de risque et du pilotage de projets internationaux complexes**,
- Sa capacité à analyser et intégrer les **spécificités de chaque entreprise** pour lui apporter un conseil pertinent, au regard de ses besoins et modes de fonctionnement propres.

EXPERTISE/SERVICES PROPOSES :

Quel que soit votre projet de développement (nouvelle activité /implantation, partenariat commercial/industriel/technologique ou une croissance externe), AUTRET CONSEIL est en mesure de vous assister à deux niveaux :

➤ **Mission stratégique : Accompagnement dans la structuration du projet**

- AUTRET CONSEIL aide l'entreprise à adopter une démarche « projet » afin de bien **structurer son développement international**, avec un **triple objectif de plus-value** :

- 1-Un développement **fluide** pour l'entreprise lors du déploiement ;
- 2-Un développement **performant** au regard de la rentabilité attendue ;
- 3-Un développement **durable**.

➤ **Missions opérationnelles :**

- **Support à la négociation** : AUTRET CONSEIL aide l'entreprise à maîtriser financièrement ses nouveaux engagements internationaux (engagements commerciaux, industriels, financiers...) en apportant un appui opérationnel dans la négociation desdits engagements.
- **Coordination/supervision des intervenants locaux** : fort de son expérience dans le pilotage de projets internationaux, AUTRET CONSEIL peut également proposer aux entreprises des services d'assistance opérationnelle dans la coordination/supervision des intervenants locaux sur un périmètre à convenir avec le client (montage juridique local, mise en place d'assurances locales obligatoires...) afin de garantir l'optimisation des solutions mises en place.

PAYS ET LANGUES D'INTERVENTION : 

Sylvie AUTRET a collaboré à des projets de développement dans la plupart des pays européens, aux USA, dans la plupart des pays d'Amérique latine et certains pays du continent africain.

Elle travaille, selon les besoins des entreprises, **en français, en anglais ou en espagnol.**

REFERENCEMENT REGION BRETAGNE :

AUTRET CONSEIL peut intervenir dans le cadre du **programme BreizhFab** (programme d'accompagnement des PME industrielles bretonnes, porté par l'UIMM et soutenu par la Région et les services de l'état), en tant que consultant spécialiste, référencé dans les trois domaines suivants : « Préparer une croissance externe/une cession », « Développer une alliance d'entreprises » et « Structurer un projet export ». Pour connaître les conditions d'éligibilité au programme, n'hésitez pas à visiter le site : <https://www.breizhfab.bzh/>

Contact : Sylvie Autret

Mob : +33(0)6 37 53 48 41

s.autret@autretconseil-avocat.com

Visitez notre site : <https://autretconseil-avocat.com/> Suivez-nous sur 

